



Conseil économique et social

Distr. générale
31 mars 2005
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2005
9-20 mai 2005

Rapports quadriennaux (1999-2002) présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social*

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. AARP	2
2. Institut d'études des femmes de la Méditerranée	7
3. Fondation Sommet mondial des femmes	9

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales n'ont pas été revus par les services d'édition.



1. AARP

Statut consultatif général accordé en 1995

Conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, l'organisation non gouvernementale AARP (anciennement dénommée American Association for Retired Persons), qui est dotée du statut consultatif général, soumet le présent rapport au Comité chargé des organisations non gouvernementales, dans lequel elle expose les activités qu'elle mène en rapport aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

I. Présentation

Depuis sa création en 1958, l'AARP s'est développée à l'échelle internationale. L'Association s'emploie à être la principale source d'information pour les personnes âgées, de plus en plus nombreuses, et à défendre leurs intérêts. Elle favorise la compréhension réciproque et le dialogue au niveau international en ce qui concerne la question du vieillissement en général. En collaboration avec les gouvernements, des personnalités influentes et différentes organisations non gouvernementales, elle participe aux débats internationaux sur les politiques sociales et économiques visant à formuler des initiatives mondiales pour relever les défis associés au phénomène du vieillissement des populations. Que ce soit aux États-Unis ou à l'étranger, elle est le fer de lance de nombreuses réformes sociales et s'efforce d'améliorer la qualité de vie des plus de 50 ans tant au niveau de la politique sociale qu'en ce qui concerne la communication, les activités de plaidoyer, l'offre de services communautaires ou les possibilités d'achats groupés. Elle se consacre explicitement à l'amélioration de la situation des personnes âgées pour leur permettre de jouir d'une vie plus productive plus longtemps, en bonne santé et dans la sécurité financière. À l'heure actuelle, l'AARP compte plus de 35 millions de membres, dont 26 000 environ ne sont pas des résidents américains (voir la liste des pays concernés en pièce jointe). L'AARP est affiliée à la Fédération internationale de la vieillesse, à l'Association internationale de la sécurité sociale et à la Conférence des organisations non gouvernementales, toutes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

II. Participation aux travaux du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et de ses conférences et aux autres réunions de l'Organisation des Nations Unies (simple présence ou exposés oraux et/ou écrits)

1999

- À la présidence du Comité des organisations non gouvernementales chargé du vieillissement et à l'occasion des préparatifs de l'Année internationale des personnes âgées, l'AARP a lancé un réseau international intitulé « Creative Connections » pour impliquer les organisations non gouvernementales internationales qui ne sont pas spécialisées dans la question du vieillissement dans la célébration de l'Année internationale.

- L'Association a formulé des Stratégies pour une société de tous les âges, à l'issue de vastes consultations avec les organisations non gouvernementales du monde entier. Elle en a publié et traduit le texte final en anglais, français et espagnol et l'a distribué aux organisations nationales et internationales pour favoriser le dialogue sur l'Année internationale et promouvoir l'adoption de mesures dans le cadre de ces stratégies.
- L'Association a assumé les fonctions de secrétaire de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (pour une durée de trois ans), en s'efforçant de faciliter la participation des organisations non gouvernementales aux travaux de l'Organisation des Nations Unies au titre de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.
- En qualité de Coprésidente du Sous-Comité des femmes âgées du Comité des ONG sur la condition de la femme, l'Association a obtenu que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tienne compte de la question particulière des droits des femmes âgées lors de son examen des rapports qui lui sont soumis.
- L'Association a coparrainé un colloque international avec la Nederlands Platform un Ouderen Europeans en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES). Une consultation d'experts d'une durée de trois jours a été organisée pour étudier l'impact de la mondialisation des médias sur l'image des femmes âgées.
- L'Association a contribué à l'organisation de la Marche pour la santé de l'Organisation panaméricaine de la santé, le 7 avril, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé.
- L'Association est la coorganisatrice d'un réseau mondial sur le vieillissement, dans le cadre duquel elle a établi deux questionnaires et organisé deux réunions sur le vieillissement à l'occasion de l'Assemblée du Millénaire des Nations Unies (cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, point 49 b) de l'ordre du jour). Elle a coordonné la participation des personnes âgées au Forum du Millénaire.
- L'Association a appuyé le Programme des Nations Unies sur le vieillissement en consentant un don d'un montant de 10 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement afin de financer un programme en faveur des personnes âgées en Ouganda.
- En collaboration avec l'UNESCO, l'Association a parrainé un colloque sur la formation tout au long de la vie qui s'est déroulé du 7 au 9 septembre 1999 sur le thème « Apprendre après 50 ans ». Le Secrétaire général et le responsable du bureau de l'UNESCO à New York, ainsi que plusieurs éducateurs de renom, ont prononcé des discours à l'occasion de la clôture de ce colloque, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Cette initiative a été menée dans le cadre du mémorandum d'accord conclu avec l'UNESCO.
- Six « Updates » et d'autres documents de Coalition 99 ont été publiés en 1999. L'Association s'est vue décernée une récompense par l'Organisation des Nations Unies à la fin de l'Année internationale des personnes âgées en reconnaissance de la contribution de Coalition 99 à l'échange d'informations

sur les activités entreprises dans l'année. Le nombre d'entrées de la base de données de l'AARP est passé de 189 à 3 300 depuis 1995.

- L'Association a coparrainé et cofinancé le petit-déjeuner organisé au Washington Press Club au mois de novembre à l'occasion de l'Année internationale des personnes âgées, en conjonction avec le bureau de l'information de l'ONU à Washington.
- L'Association a pris part à la réunion de la CESAP à Macao visant à formuler des stratégies en matière de vieillissement pour la région de la CESAP.
- L'Association a été invitée à prendre la parole devant l'Assemblée générale à la cérémonie de clôture de l'Année internationale des personnes âgées.

2000

Commission du développement social, trente-huitième session, New York, 8 au 17 février

Commission de la condition de la femme, quarante-quatrième session, New York, 28 février au 2 mars, déclaration au titre du point 3 b) de l'ordre du jour : questions et tendances nouvelles et approches novatrices des problèmes ayant des répercussions négatives sur la condition de la femme

Commission de la condition de femme, comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », New York, 3 au 17 mars

Commission du développement durable, huitième session, New York, 24 avril au 5 mai

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-troisième session, New York, 12 au 30 juin

Session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », New York, 5 au 9 juin

Conseil économique et social, session de fond, New York, 5 juillet au 1^{er} août

Assemblée générale, cinquante-cinquième session, New York, septembre

Forum du Millénaire, 22 au 26 mai 2000 : Facilitation de la participation des organisations non gouvernementales s'occupant des questions de vieillissement dans le monde au Forum du Millénaire grâce à la diffusion de l'information par Listserv et aux réunions préparatoires du Forum avec les ONG; Sommet du Millénaire, New York, 6 au 8 septembre 2000

2001

Commission du développement social, New York, 13 au 23 février : Déclaration sur les personnes âgées et le volontariat

Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, New York, 25 février au

1^{er} mars : Déclaration à la première session du Comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Commission de la condition de la femme, quarante-cinquième session, New York, 6 au 16 mars, Déclaration au titre du point 4 a) de l'ordre du jour : les femmes âgées et le VIH/sida

Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, reprise de la première session, New York, 30 avril au 1^{er} mai

Commission du développement durable, neuvième session, New York, 16 au 27 avril : contribution à propos du point de l'ordre du jour intitulé « Transports ».

Commission de la condition de la femme, reprise de la quarante-cinquième session, New York, 9 au 11 mai

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-cinquième session, New York, 2 au 20 juillet

Assemblée générale, cinquante-sixième session, New York, 11 septembre-décembre

Commission du développement social constituée en comité préparatoire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, New York, 10 au 14 décembre

2002

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, vingt-sixième session, New York, 14 janvier au 1^{er} février

Commission du développement social, quarantième session, New York, 11 au 21 février

Commission de la condition de la femme, quarante-sixième session, New York, 4 au 15 mars

Forum mondial des ONG sur le vieillissement, Madrid, 5 au 9 avril : Ateliers sur le problème des personnes âgées maltraitées et sur les femmes âgées, les médias et les activités de plaidoyer

Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, Madrid, 8 au 12 avril : Déclaration à l'Assemblée mondiale, le 11 avril; Organisation d'une manifestation parallèle sur la discrimination fondée sur l'âge

Instance permanente sur les questions autochtones, New York, 13 au 24 mai

Conseil économique et social : session de fond, New York, 1^{er} au 26 juillet

Conférence ministérielle sur le vieillissement de la Commission économique pour l'Europe, Berlin, 11 au 13 septembre

Assemblée générale, cinquante-septième session, New York, 10 septembre-décembre.

III. Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies

À l'occasion de l'Année internationale des volontaires, en 2001, l'AARP a lancé une campagne d'envoi de cartes postales coparrainée par les Volontaires des Nations Unies et le Programme de l'Organisation des Nations Unies sur le vieillissement pour faire mieux connaître le rôle joué par les personnes âgées qui sont des volontaires dans le monde. Une table ronde sur les personnes âgées et le volontariat était également prévue le 11 septembre 2001, mais elle a été annulée en raison des événements tragiques qui se sont passés ce jour-là.

IV. Autres activités, dont i) mesures prises en application des résolutions de l'ONU, ii) coopération avec le Secrétariat de l'ONU; iii) établissement de documents; iv) activités de fond, aide financière reçue de l'ONU ou accordée à l'ONU, coparrainage de réunions, de séminaires, d'études, etc.

En 1993, l'AARP a ouvert à New York un bureau composé de plusieurs membres du personnel et de quatre volontaires qui collaborent avec l'ONU et différentes organisations non gouvernementales en ce qui concerne les questions relatives au vieillissement. Épaulés dans leur tâche par le personnel du siège, ils représentent l'AARP dans les différentes commissions, conférences internationales, réunions des institutions spécialisées et autres réunions selon que de besoin. Le site Web de l'Association offre un pôle d'information et un centre d'échange sur les questions de vieillissement à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne les activités menées par l'Organisation des Nations Unies en faveur des personnes âgées.

Le 14 septembre 2000, l'Association a coparrainé avec le DAES une table ronde intitulée « Séisme démographique » à l'appui de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui a été l'occasion d'étudier l'impact de la croissance rapide et simultanée de deux groupes de la population, à savoir les jeunes et les personnes âgées.

À l'appui du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, l'Association a largement diffusé les éléments d'information pertinents aux organisations figurant dans sa base de données grâce à son site Web et à ses bulletins d'information. Elle a par ailleurs contribué à la mise en œuvre du plan au niveau régional en participant à la réunion de la CEE sur le vieillissement et à la réunion des ONG parrainée par la CEPALC.

L'Association a contribué à plus d'un titre, en la qualité d'intervenant, d'organisateur et d'hôte, aux préparatifs de la Journée internationale des personnes âgées, un événement coparrainé par le Comité chargé du vieillissement de la Conférence des organisations non gouvernementales et le Département des affaires économiques et sociales.

2. Institut d'études des femmes de la Méditerranée

Statut consultatif spécial accordé en 1987

L'Institut d'études des femmes de la Méditerranée est une organisation non gouvernementale fondée en octobre 1982 qui a son siège à Athènes. L'Institut est membre du Conseil du Réseau européen de la coopération scientifique et technique pour les études des femmes, placé sous les auspices de l'UNESCO, de la plateforme grecque des organisations non gouvernementales pour le développement dans l'Union européenne et du Forum des femmes de la Méditerranée, qui fonctionne également sous les auspices de l'UNESCO.

Buts

Étudier, analyser et améliorer la condition des femmes de la Méditerranée au sein de la famille et dans la vie économique, sociale et publique de leurs pays; faire œuvre de sensibilisation et promouvoir l'adoption de mesures en vue de la réalisation de l'égalité des sexes dans tous les domaines; sensibiliser les femmes aux problèmes écologiques et les mobiliser pour protéger l'environnement et lutter contre la pollution du bassin méditerranéen; aider les femmes à préserver leur patrimoine culturel et leurs valeurs féminines; permettre aux femmes d'exercer leurs droits dans tous les domaines grâce à l'éducation; élaborer des méthodes et prendre des initiatives de règlement des conflits et de promotion de la paix dans la région de la Méditerranée; lancer des activités de promotion de la démocratie et des droits de l'homme; et appuyer les campagnes et programmes nationaux, régionaux et internationaux sur des questions d'importance majeure comme le sida, la drogue, l'alcoolisme, la violence, le racisme, la xénophobie, la criminalité chez les jeunes, etc.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, l'Institut a défini plusieurs domaines de responsabilité, notamment les suivants : recherche féministe axée sur l'action; programme d'études sur la problématique hommes-femmes; organisation de séminaires, colloques, ateliers et conférences sur un vaste éventail de questions concernant essentiellement les femmes et les jeunes; programmes d'options féministes pour la promotion de la paix et de la sécurité; activités liées à la protection de l'environnement; projets de formation pour la promotion des droits de l'homme, l'accent étant mis sur les droits des femmes; et administration d'un Centre de documentation et d'information.

Les projets et les activités de l'Institut pour la période allant de 1999 à 2002 ont été financés par l'Union européenne, l'UNESCO, le FNUAP, le Conseil de l'Europe, les Ministères grecs des affaires étrangères, de la culture et de l'environnement et du développement, le Secrétariat général pour l'égalité de la Grèce, les banques grecques et différentes entreprises privées et des particuliers en Grèce et dans l'Union européenne.

Activités

En juin 1999, en collaboration avec le Lobby européen des femmes et le Secrétariat général pour l'égalité de la Grèce, l'Institut a organisé un atelier intitulé « Les priorités et propositions des électrices » afin de promouvoir la réalisation de

l'égalité des chances des hommes et des femmes dans la vie politique à l'occasion des prochaines élections au Parlement européen.

En 1999-2000, l'Institut a mené deux grands projets :

a) Un projet de développement concernant la gestion des ressources naturelles par les femmes en Ouganda, dont l'exécution a été confiée aux femmes rurales, et qui a pour objectif de créer des pépinières forestières et agricoles et des unités de production de petite taille dans six districts locaux.

b) Un projet pour faire entendre la voix des jeunes et protéger et autonomiser les victimes de violence et d'abus sexuels. Il s'agit de promouvoir les droits des filles; d'autonomiser les filles et les victimes de violence et d'abus sexuels; et de mettre aux point des outils et de prendre des mesures pour détecter le plus tôt possible les situations d'abus.

En 2000-2001, l'Institut a lancé un grand projet sur deux ans visant à favoriser le dialogue entre les femmes pour promouvoir la stabilité, les droits de l'homme et la réalisation d'une paix durable en Europe du Sud-Est dans le cadre de l'Initiative Royaumont de l'Union européenne. Les activités suivantes ont notamment été menées dans le cadre de ce projet : a) campagnes de sensibilisation, b) séminaire de formation sur la prise en compte de la condition de la femme dans le cadre des efforts de prévention et de règlement des conflits et de consolidation de la paix, c) création d'un village de la paix réunissant 32 participants venus de tous les pays de la région des Balkans qui ont dialogué dans un esprit d'ouverture pour « jeter des ponts » de confiance et de compréhension réciproque entre les femmes de cultures et d'origines sociale, ethnique et religieuse différentes; et d) organisation d'une conférence sur les réseaux de femmes pour la paix et la démocratie. Ce projet a notamment permis l'établissement du Réseau des femmes des Balkans pour la démocratisation et la prévention des conflits.

Au mois de décembre 2001, pour donner suite à cette initiative, l'Institut a organisé un atelier parrainé par l'UNESCO à l'occasion duquel les membres du Réseau ont formulé un plan d'action quinquennal axé sur les droits de l'homme, l'égalité des hommes et des femmes et la consolidation de la paix.

En 2002, l'Institut s'est essentiellement consacré aux préparatifs et à l'organisation d'un séminaire international sur le renforcement des capacités des femmes dans les pays touchés par un conflit ou qui sortent d'un conflit. Financé par le FNUAP, ce séminaire, qui s'est déroulé à Bratislava, avait pour objectif d'autonomiser les femmes et de leur permettre de jouer un rôle de premier plan dans la reconstruction et le développement de leurs communautés. Trente-trois femmes venues d'Afghanistan, de Bosnie-Herzégovine, du Chili, de Croatie, de Chypre, du Libéria, du Kosovo (Serbie-et-Monténégro), du Pakistan, du territoire palestinien occupé, du Tadjikistan et de la Sierra Leone y ont participé, ce qui leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux outils dans les domaines de la communication et pour régler les problèmes rencontrés ou assumer des fonctions de responsabilité. Un module de formation et une trousse de ressources ont été mis au point dans le cadre du projet à l'intention des participants.

Réunions et conférences de l'Organisation des Nations Unies

1999

- L'Institut a participé à des conférences comme celle qui a été organisée sur le thème « La Méditerranée : droits universels et différentes cultures », à l'occasion de la célébration de la Déclaration universelle des droits de l'homme (25-26 février), lors de laquelle l'Institut a présenté un exposé sur le rôle des organisations non gouvernementales dans la promotion des droits des femmes.
- Octobre-novembre : les représentants de l'Institut ont participé à la trentième Conférence générale de l'UNESCO intitulée « Vers une société de communication et d'information pour tous », à Paris.

2000

- 20 avril 1999 : les représentants de l'Institut ont participé au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, à Vienne.
- 24 avril au 5 mai : les représentants de l'Institut ont participé à la cinquante-huitième session de la Commission du développement durable, à New York.
- 5 au 9 juin 1999 : les représentants de l'Institut ont participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale Beijing + 5, à New York, et organisé un atelier à l'intention des jeunes femmes.
- 6 au 7 septembre 1999 : les représentants de l'Institut ont participé au Sommet du Millénaire sur le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle, à New York.

2001

- Avril 2001 : l'Institut a participé aux travaux de la Commission du développement durable, à New York.
- Octobre 2001 : l'Institut a participé à la Conférence internationale sur la contribution des femmes à la prévention et à la transformation des conflits, organisée par le Conseil de l'Europe à Strasbourg (France).
- Novembre 2001 : l'Institut a participé à la réunion d'experts organisée par le FNUAP à Bratislava et présenté un document sur le rôle de la société civile et des organisations non gouvernementales dans la reconstruction des sociétés déchirées par un conflit.

2002

- Août 2002 : l'Institut a participé au Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg.

3. Fondation Sommet mondial des femmes

Statut consultatif spécial accordé en 1995

La Fondation Sommet mondial des femmes a été créée le 8 mars 1991 à la suite du premier Sommet mondial pour les enfants dans l'objectif de mobiliser les femmes et les organisations de femmes pour qu'elles exigent des responsables mondiaux qu'ils tiennent leurs promesses à l'égard des enfants et des femmes. Depuis lors, la Fondation s'est dotée de deux sections consacrées respectivement aux femmes et aux enfants comportant chacune trois programmes. Organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif, non confessionnelle et humanitaire créée en Suisse et ayant son siège à Genève [et entretenant des relations consultatives avec les Nations Unies (Conseil économique et social, FNUAP)], la Fondation est réputée pour ses programmes annuels d'autonomisation des femmes, des enfants et des organisations non gouvernementales du monde rural. Elle s'efforce de faire respecter les droits des enfants et des femmes et de permettre la réalisation des objectifs de développement fixés à l'échelle internationale.

La Fondation est un réseau fort de plus de 11 000 contacts (essentiellement des organisations non gouvernementales de femmes et d'enfants, des organisations de défense des droits de l'homme et des groupes de développement à la base), auxquels elle envoie sur demande les supports de ses campagnes organisées chaque année à l'occasion des deux journées mondiales dont elle est à l'origine, ainsi que les directives relatives aux nominations des candidats pour le prix pour la créativité des femmes en milieu rural, qu'elle décerne tous les ans depuis 1994. Ce réseau se développe à un rythme sûr et le budget de la Fondation est également en augmentation. Trois personnes sont employées au bureau de Genève et une en Autriche, qui dirige l'unité allemande. La Fondation a obtenu en 1999 le statut consultatif auprès du FNUAP et du Département de l'information.

La Fondation participe régulièrement aux conférences et réunions des Nations Unies et ses membres sont accrédités à New York, Vienne et Genève. La Présidente et/ou la Directrice exécutive de la Fondation ont assisté aux quarante-troisième, quarante-quatrième, quarante-cinquième et quarante-sixième sessions de la Commission de la condition de la femme à New York, aux travaux des comités préparatoires de la Conférence de Durban, du Sommet de Johannesburg et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (2002). La Présidente a participé à la Conférence mondiale contre le racisme, à Durban et au Sommet mondial pour le développement social, à Johannesburg, en 2002. La Directrice exécutive a participé à l'examen quinquennal de la suite donnée aux conférences de Beijing et de Copenhague (2000). La Fondation signe et contribue à l'établissement de déclarations collectives d'organisations non gouvernementales sur diverses questions concernant les droits des femmes et des enfants dans le cadre de la Commission de la condition de la femme à Genève. Elle est membre du Comité des ONG sur la condition de la femme et participe activement à ses huit groupes de travail (sur les droits de l'homme, l'alimentation, la paix, les filles, la CEE et l'emploi, l'exploitation sexuelle des enfants, la violence à l'égard des enfants, les femmes réfugiées), ainsi que du Comité d'ONG sur la spiritualité et les valeurs de CONGO depuis 2003. Elle participe à la formulation de déclarations à la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies sur des sujets ayant trait aux droits des femmes et des enfants. Elle est par ailleurs membre des organismes suivants : Conférence des organisations non gouvernementales ayant

des relations consultatives avec les Nations Unies, Réseau d'information des droits de l'enfant, Société internationale pour la prévention des mauvais traitements et négligences envers les enfants, CIVICUS et Comité des ONG auprès de l'UNICEF.

La Fondation collabore avec le PAM, le FIDA, l'UNESCO, la FAO, le FNUAP, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le HCR, le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales de l'ONU et le Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants.

Autres activités pertinentes

i) Pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés à Beijing en ce qui concerne l'autonomisation des femmes, la Fondation appuie les femmes et les organisations de femmes qui font preuve d'esprit d'innovation et de créativité pour améliorer la qualité de vie dans les communautés rurales, et décerne chaque année depuis 1995 à 30 lauréates ou plus le prix pour la créativité des femmes en milieu rural (500 dollars des États-Unis par lauréate), en consacrant des publications à leurs précieuses contributions au développement, à la sécurité alimentaire des foyers et à la paix. À ce jour, 247 prix ont été remis.

Il convient également de mentionner les campagnes menées depuis 1997 à l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale, le 15 octobre, pour sensibiliser les gouvernements, les médias et le public en général sur les droits et besoins des femmes rurales et leur rôle dans la société. C'est une initiative qui a été lancée pour donner suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est déroulée à Beijing en 1995. La Fondation publie chaque année une lettre ouverte aux femmes rurales du monde, dans laquelle elle met l'accent sur les droits de l'homme.

Afin de contribuer à la réalisation des droits de l'enfant et des objectifs fixés lors du Congrès mondial contre l'exploitation des enfants à des fins commerciales, qui s'est tenu à Stockholm en 1996, la Fondation a lancé le World Fund for the dignity of children (Fonds mondial pour la dignité des enfants) et parrainé les activités de 14 organisations menant des activités de réinsertion des enfants victimes de sévices sexuels grâce aux dons de ses membres. Ce fonds n'existe plus mais a été remplacé par le prix pour des activités de prévention des abus envers les enfants, qui est remis à l'occasion de la Journée mondiale et dont l'initiative revient aux membres de la coalition d'organisations non gouvernementales. La Fondation a lancé en 2000 la Journée mondiale pour la prévention des abus envers les enfants, le 19 novembre, en marge de la célébration de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant (le 20 novembre) et elle coordonne une coalition internationale de plus de 500 ONG qui organisent chaque année des événements et des activités à l'occasion de cette journée mondiale. On trouvera sur le site Web de la Fondation, à l'adresse <www.woman.ch>, un compte rendu détaillé des activités menées (Section Enfants). La Fondation propose également des ateliers sur la méthode à suivre pour former des coalitions d'ONG à l'échelle nationale dans le cadre de la Journée mondiale et elle fait pression sur les gouvernements pour qu'ils fassent mieux respecter les droits de l'enfant et renforcent leurs mesures de prévention des abus envers les enfants, qu'il s'agisse d'abus physiques, sexuels ou psychologiques, de négligence ou d'exploitation, une forme de violence à part entière.

La Fondation organise chaque année une table ronde sur les progrès accomplis en matière de prévention des abus envers les enfants, ainsi qu'une conférence de presse à l'occasion de la Journée mondiale, à Genève, et elle invite les organisations compétentes (notamment le HCR) à présenter leurs programmes de prévention et leurs réalisations. Au vu du rapport de l'an dernier, les mesures de prévention en place sont insuffisantes et il est nécessaire de formuler de nouvelles approches novatrices plus efficaces.

La Fondation a conçu en 2001 les initiatives « Tenez vos promesses », officiellement lancées lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (mai 2002), dans l'objectif de :

1. Rappeler régulièrement aux chefs d'État et de gouvernement les nouvelles promesses faites aux enfants du monde; et
2. Décerner à un stade ultérieur un prix honorifique aux chefs d'État et de gouvernement ayant accompli les progrès les plus significatifs dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action « Un monde digne des enfants ».

À ce jour, 215 ONG ont approuvé les initiatives et indiqué qu'elles envisageaient de participer à la campagne de cartes postales. La Fondation a conçu une affiche et des cartes postales à distribuer dans le monde entier dans le cadre de sa campagne sur 10 ans et elle s'emploie actuellement à identifier les agents de liaison qui pourraient lui servir de relais à l'échelle nationale.

ii) Les dirigeantes de la Fondation consultent de manière occasionnelle différents responsables de l'Organisation des Nations Unies, par exemple le Directeur de la FAO à Genève, qui a été l'un des principaux intervenants le 15 octobre 2001, la Haut Commissaire aux droits de l'homme, Mary Robinson, qui s'est exprimée lors des cérémonies de remise du prix pour la créativité des femmes en milieu rural à l'Office des Nations Unies à Genève, en 2000, et la responsable des programmes pour les enfants réfugiés du HCR, Christiane Linner, qui a présenté les programmes de prévention dans les camps de réfugiés.

iii) En 2001, la bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève a organisé une exposition de quatre mois inaugurée par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Petrovsky, sur le travail de huit lauréates du prix pour la créativité des femmes en milieu rural.

iv) La Fondation reçoit régulièrement des contributions financières du PAM, du FIDA, du HCR, de la Banque mondiale et elle a bénéficié par le passé d'un don d'UNIFEM et du FNUAP.